

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION D'UN TERRAIN
N°6956**

Le Port autonome de Strasbourg et la société CEVA LOGISTICS GROUND & RAIL FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 6 002 130 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° B 789 791 464 et dont le siège social est situé 7 allée de l'Arche à 92400 Courbevoie, ont conclu le 15/03/2026 un avenant au contrat d'occupation rép. n° 5577 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 100 000 m² dans la Zone Industrielle et Portuaire de Marckolsheim dédié à l'exploitation d'un parc de stockage de véhicules automobiles prolongeant la durée de l'occupation, à titre de régularisation et de manière rétroactive, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026.

La prorogation de la durée de la mise à disposition a fait l'objet d'une procédure de publicité foncière, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome du 7 mai au 18 juin 2025 qui ne s'est traduite par aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de l'occupant, conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.